

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA22-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

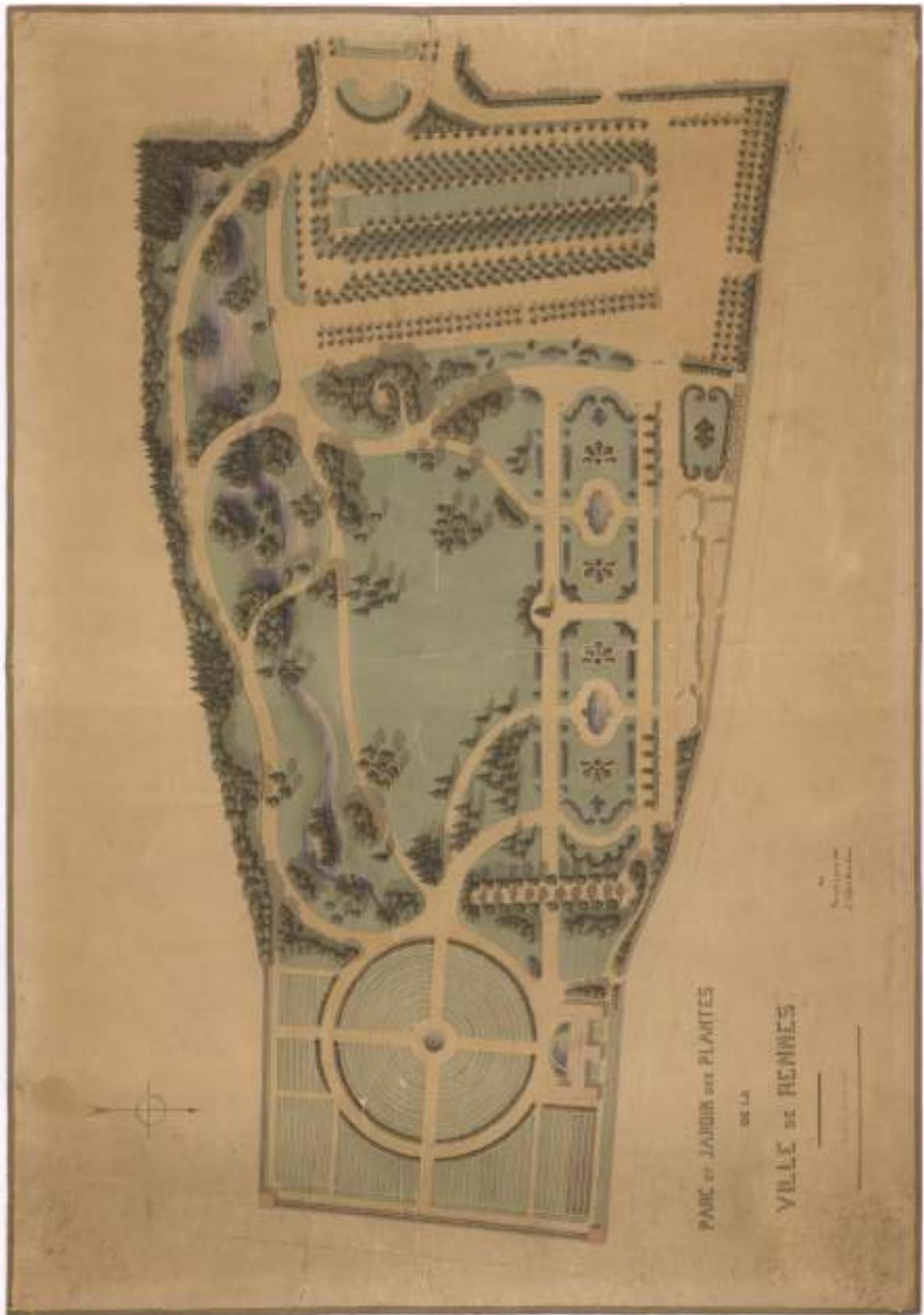
- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

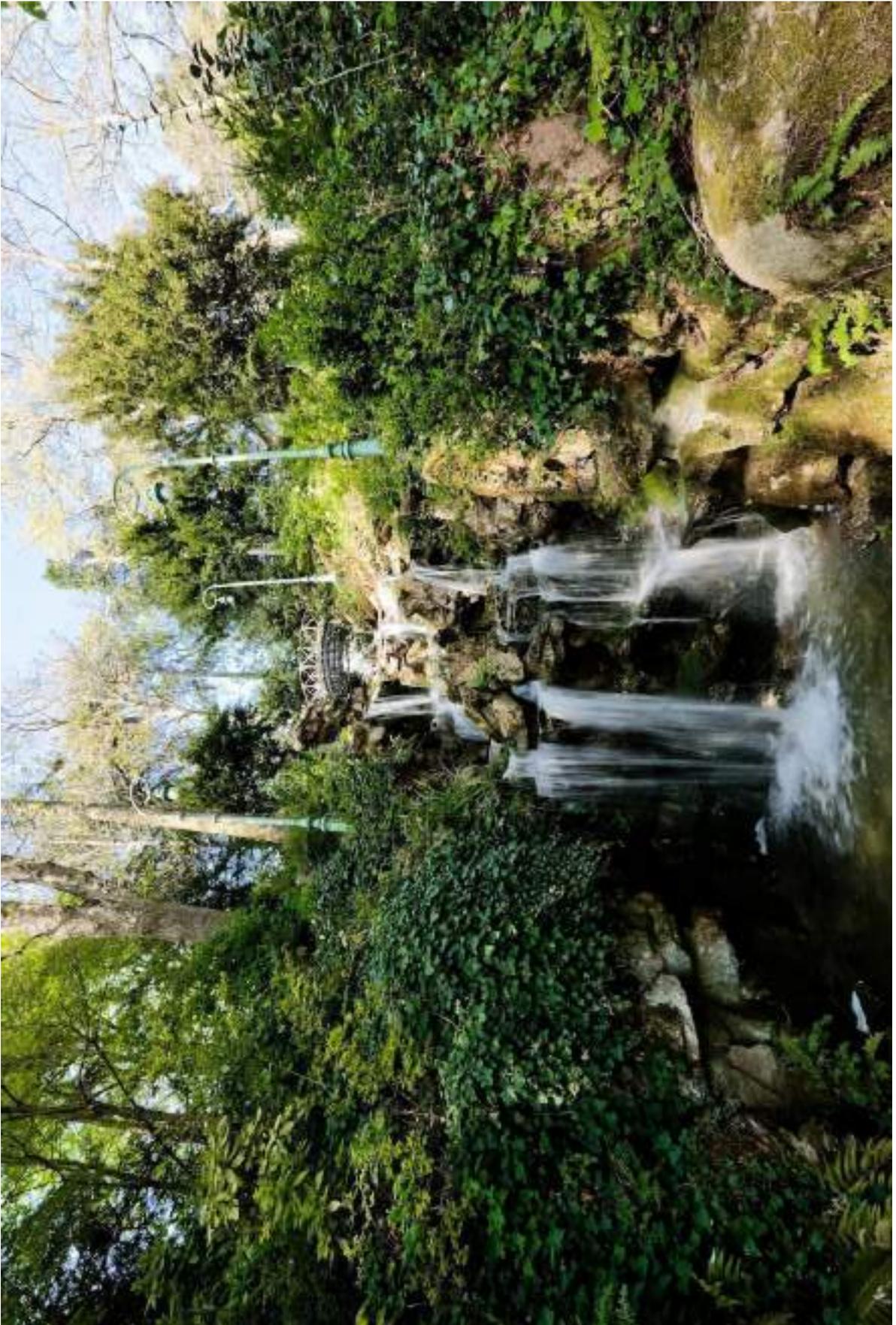
SUJET N°22

Décrivez ce jardin (le parc du Thabor à Rennes) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.

Document 1







Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA23-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

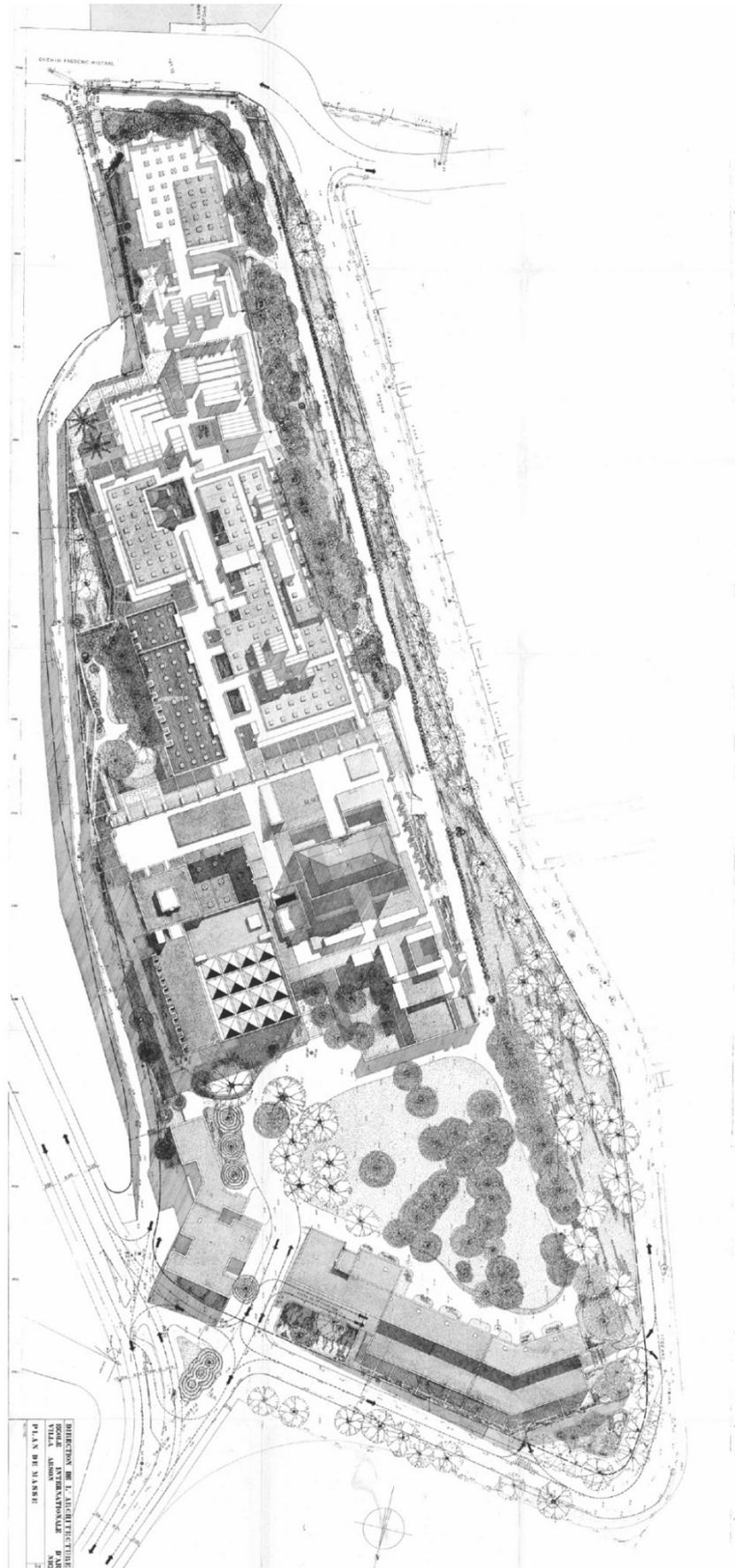
- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

SUJET N°23

Décrivez ce jardin (le parc de la Villa Arson à Nice) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.

Document 1



Document 2



Document 3



Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA24-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

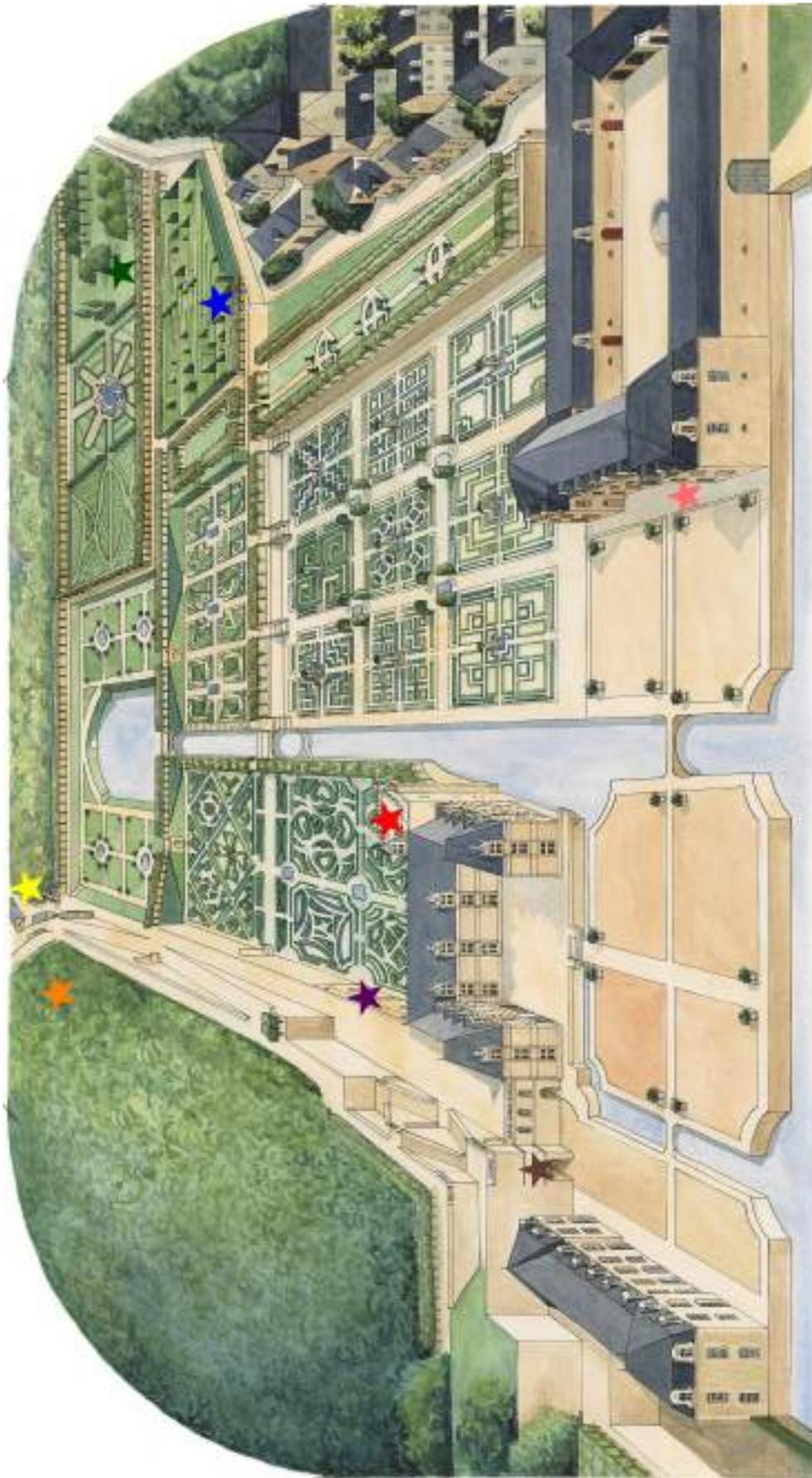
À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

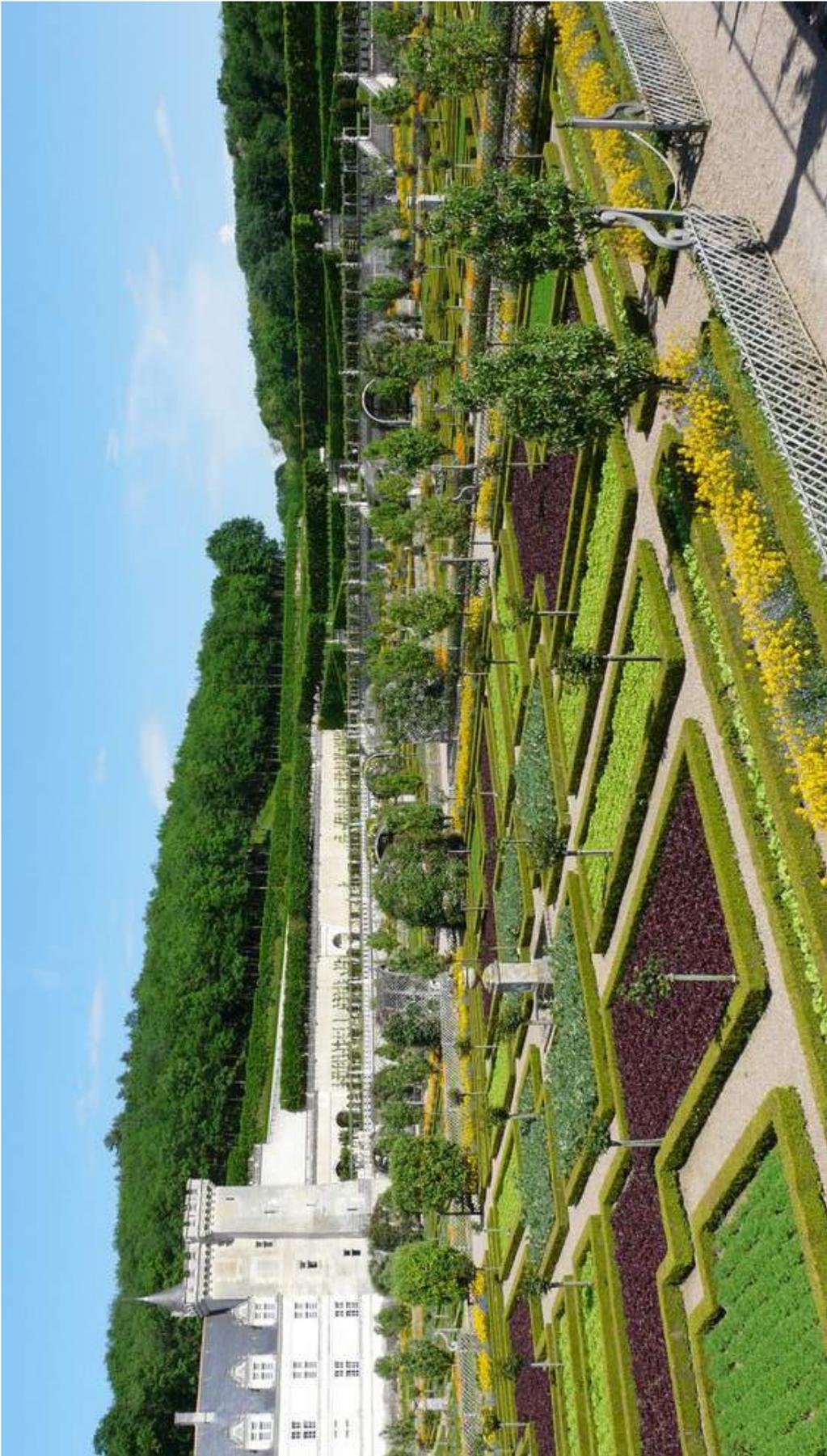
- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages.

SUJET N°24

Décrivez ce jardin (le jardin du château de Villandry en Indre-et-Loire) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.







Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA25-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

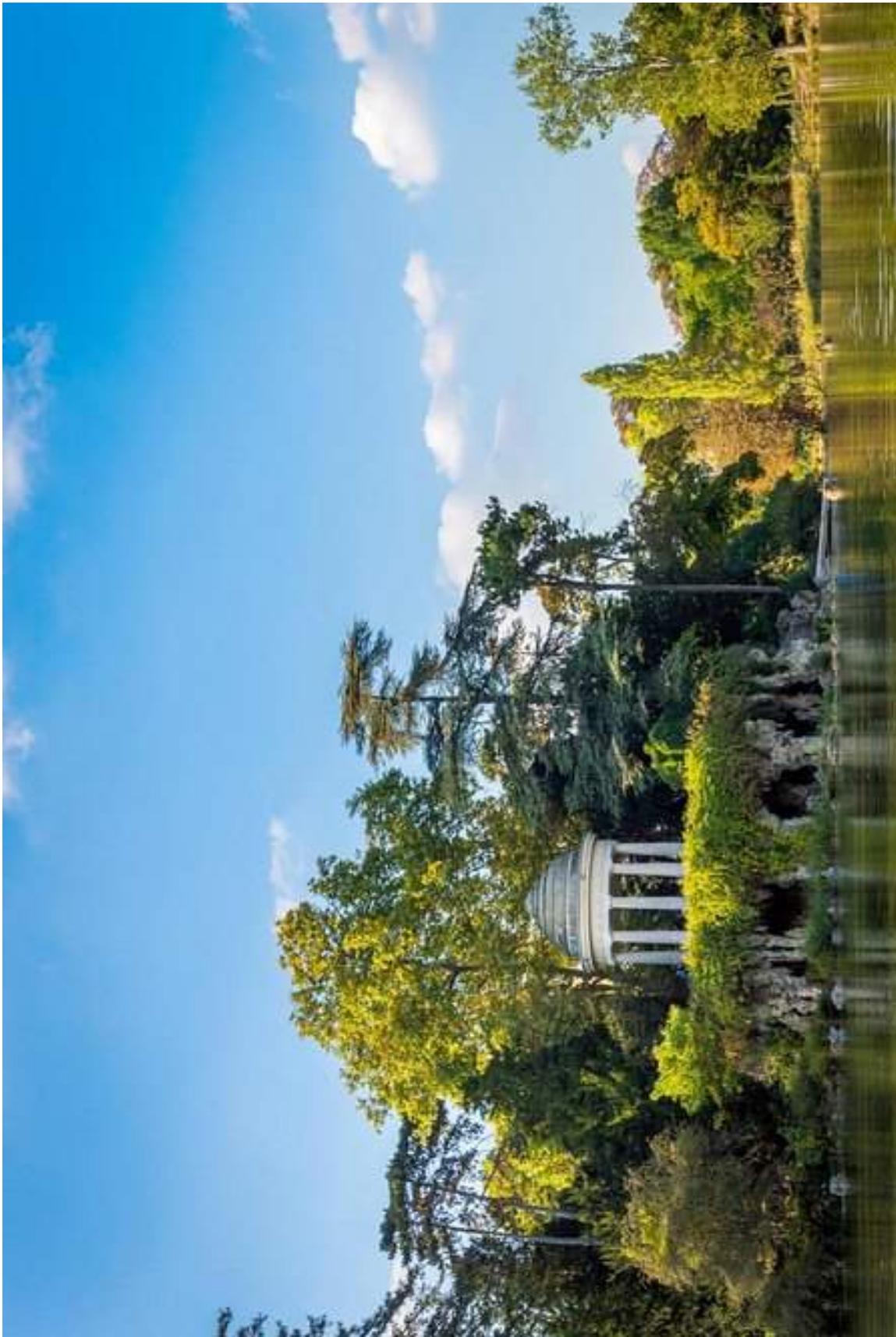
SUJET N°25

Décrivez ce jardin (le bois de Vincennes à Paris) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.

Document 1



Document 2





Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA26-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

SUJET N°26 :

Décrivez ce jardin (le parc du château de Groussay dans les Yvelines) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.

Document 1



Document 2



Document 3



Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA27-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

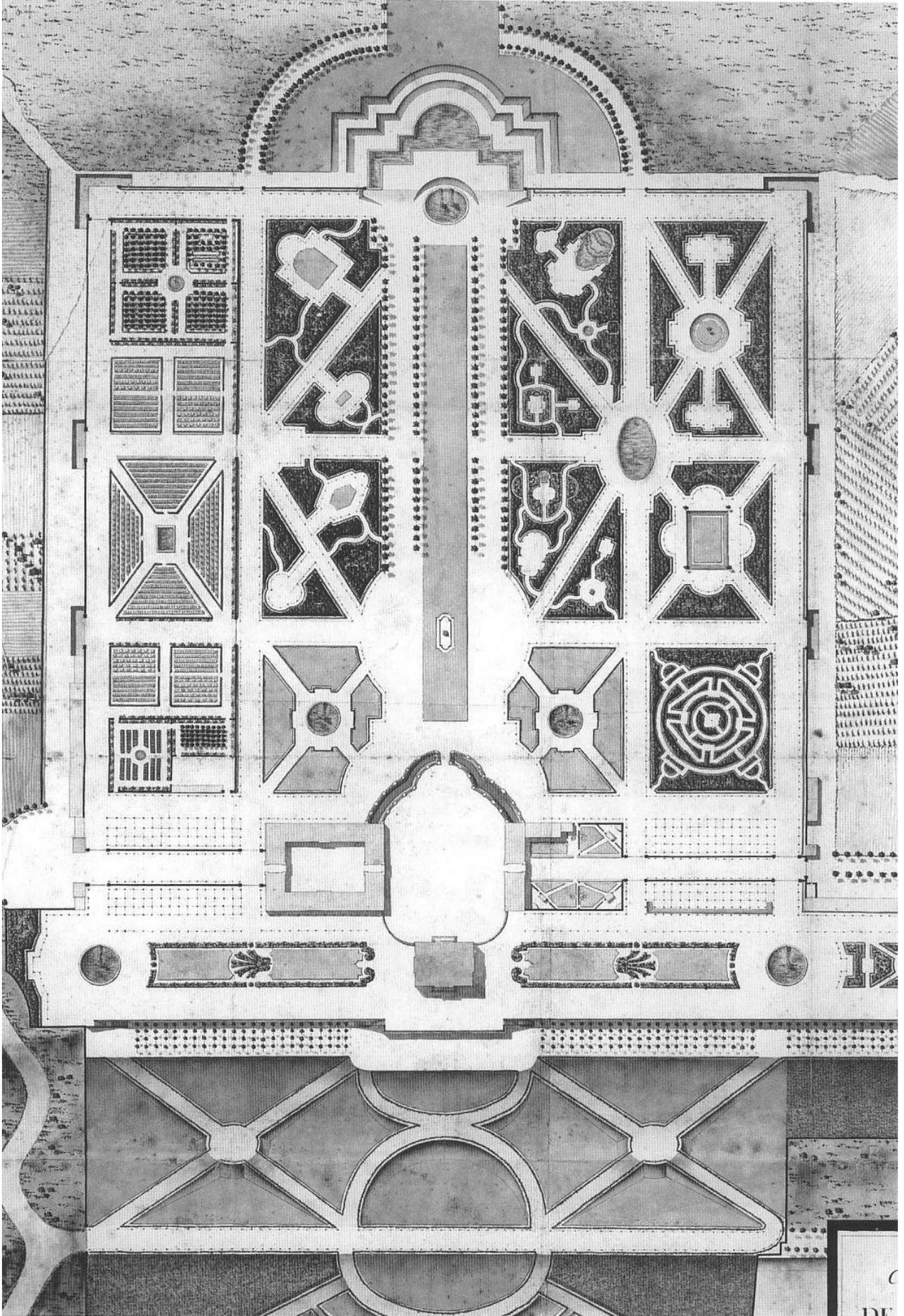
À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

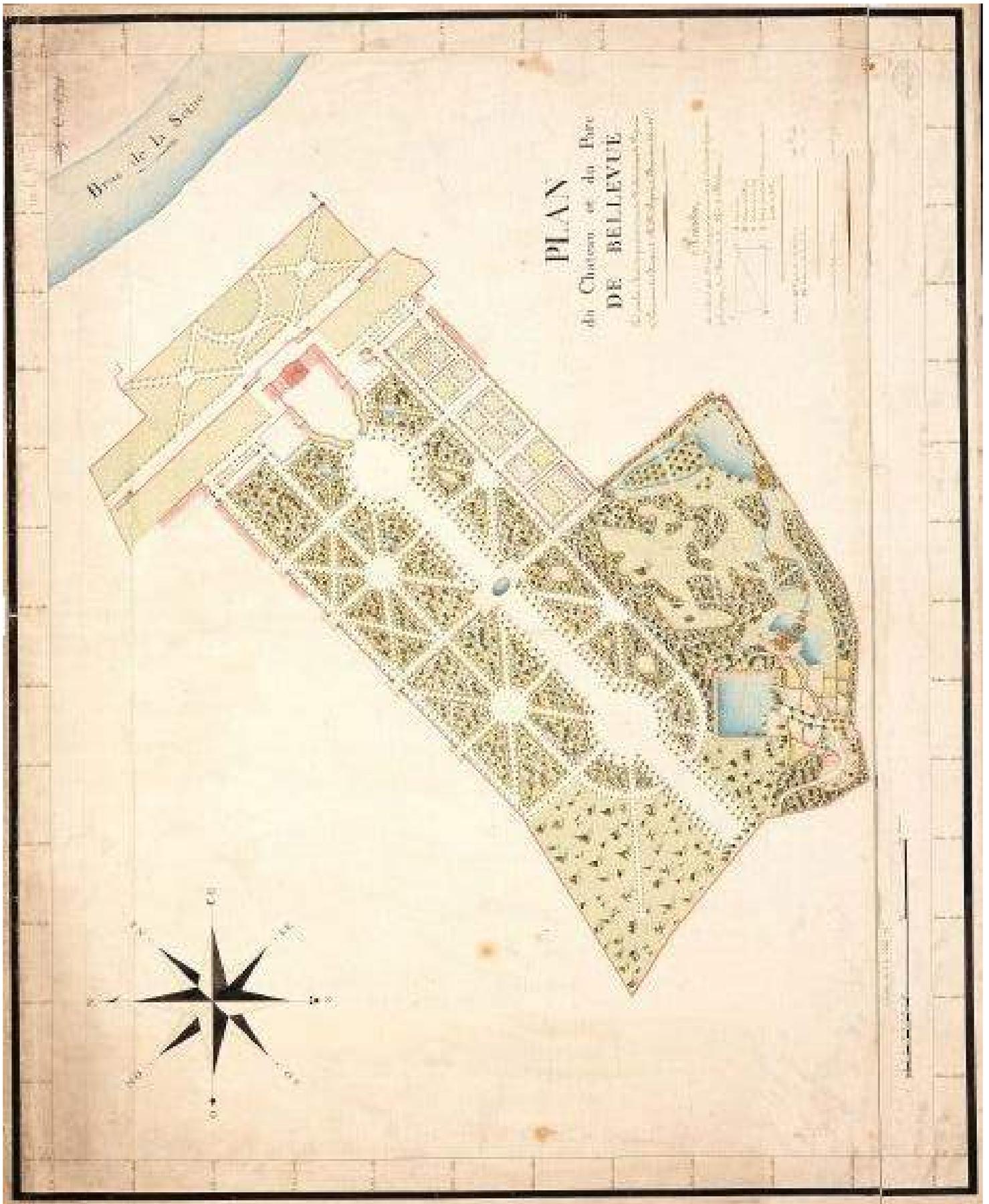
- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

SUJET N°27

Décrivez ce jardin (le parc du château de Bellevue à Meudon dans les Hauts-de-Seine) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.





Document 3

2



Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA28-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

SUJET N°28

Décrivez ce jardin (le jardin Mosaïc à Lille) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.

Document 1





Document 3



Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA29-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

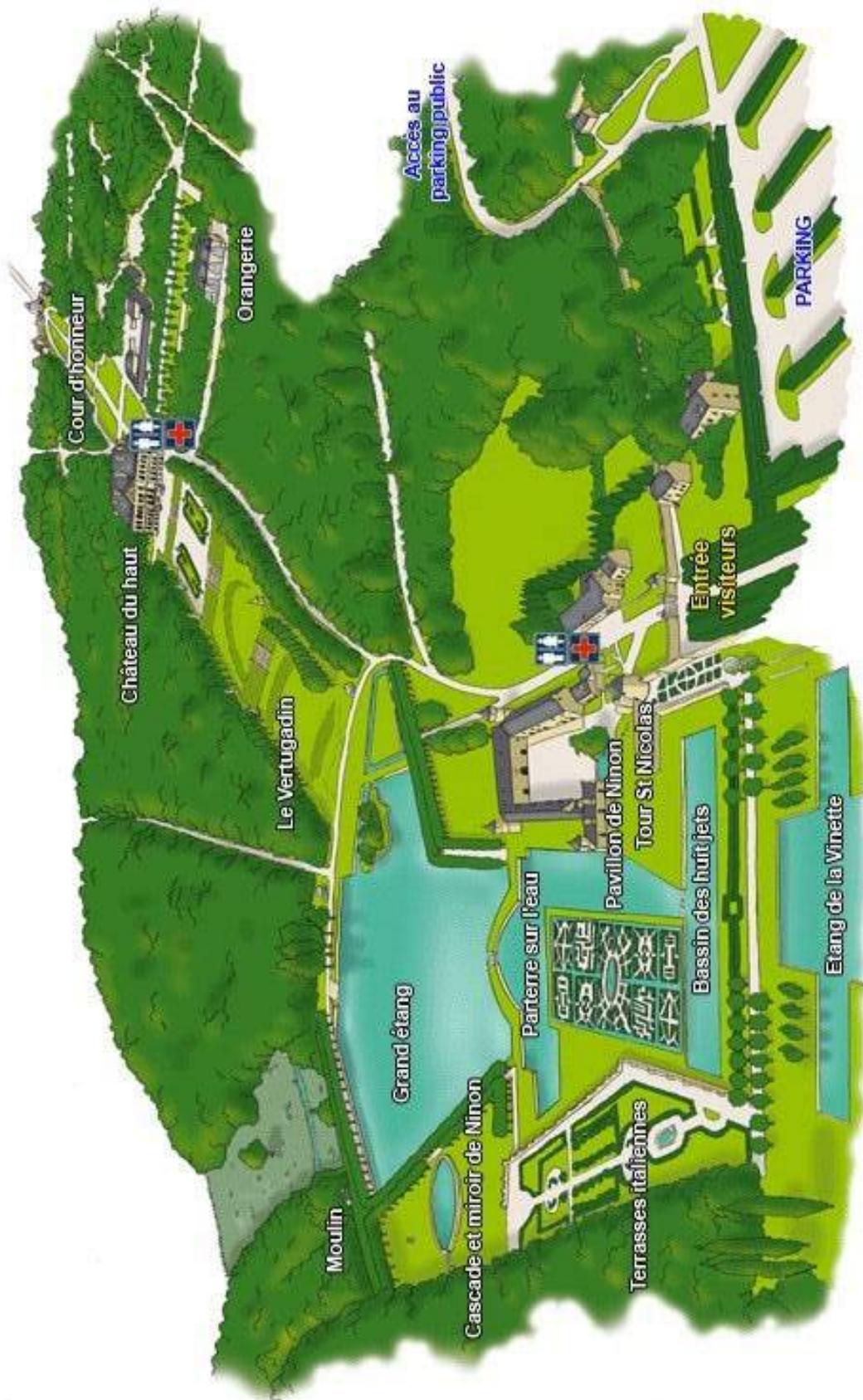
À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

SUJET N°29

Décrivez ce jardin (le jardin du domaine de Villarceaux dans le Val-d'Oise) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.







Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA30-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

SUJET N°30 :

Décrivez ce jardin (le parc Barbieux à Roubaix) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.







Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA31-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

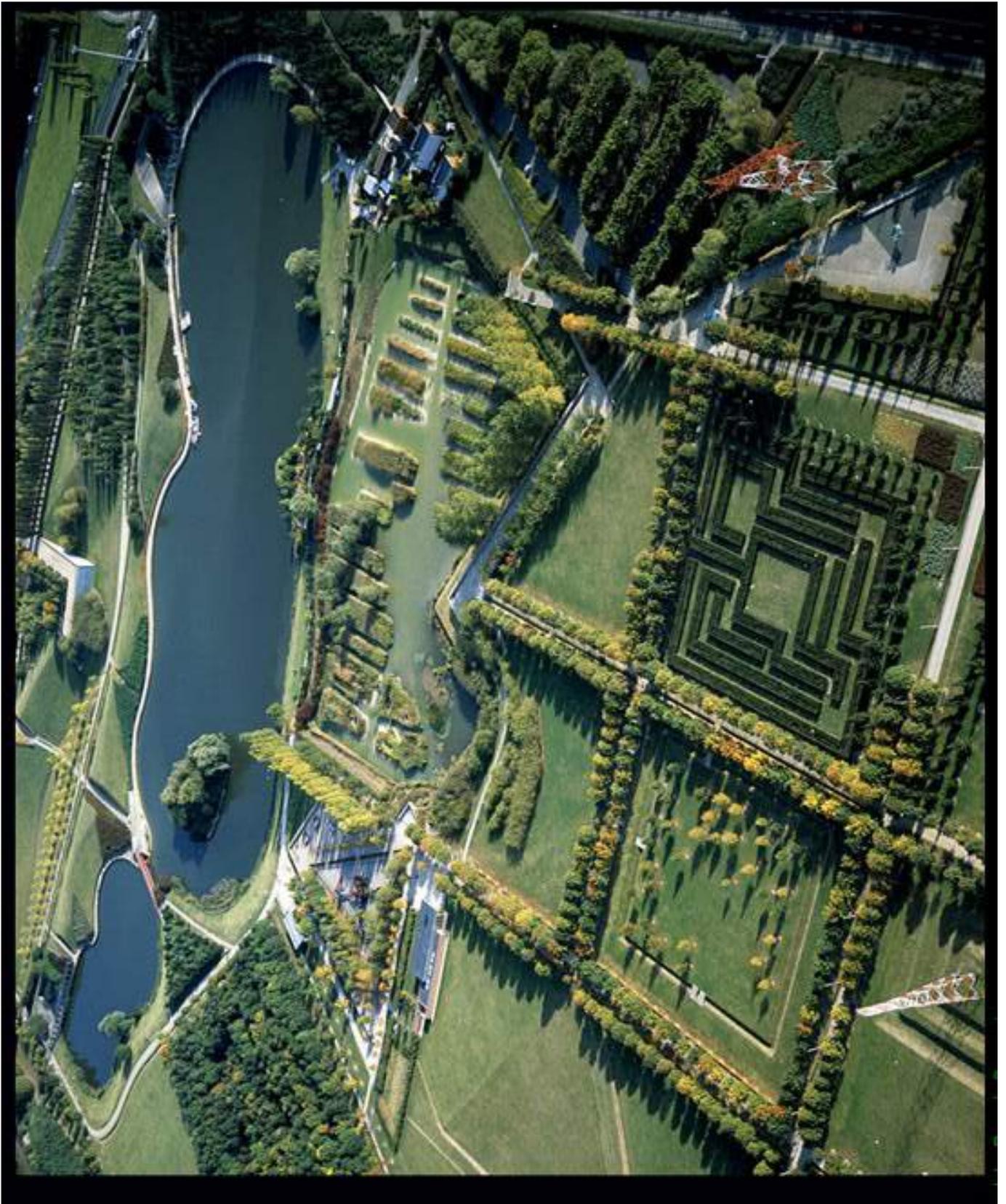
À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

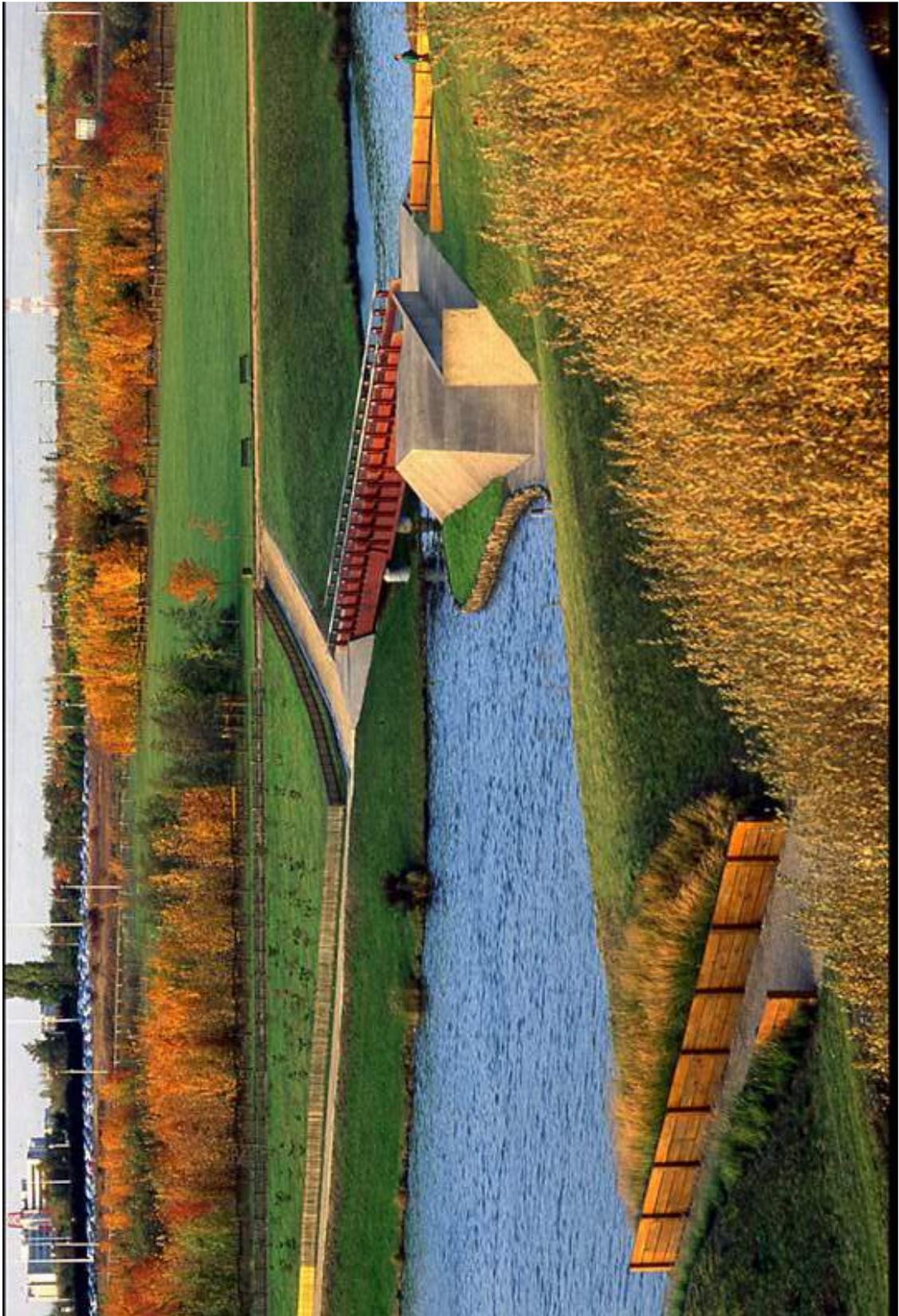
- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages.

SUJET N°31

Décrivez ce jardin (le parc du Sausset à Aulnay-sous-Bois) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.





Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA32-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

SUJET N°32

Décrivez ce jardin (le Potager du roi à Versailles) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.

